



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des statistiques des transports****Soixante-huitième session**

Genève, 7-9 juin 2017

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire

**Collecte de données, évolution méthodologique  
et harmonisation des statistiques des transports****Glossaire des statistiques des transports****Note du secrétariat****I. Mandat**

1. Le présent document est soumis conformément au paragraphe 15.1 du module 13 (Statistiques des transports) du programme de travail pour 2016-2017 (ECE/TRANS/254 et ECE/TRANS/2016/28 et Add.1) adopté par le Comité des transports intérieurs le 26 février 2016.

2. Aux soixante-cinquième, soixante-sixième et soixante-septième sessions du Groupe de travail, les participants ont examiné et approuvé les modifications et mises à jour proposées pour le Glossaire des statistiques des transports (le Glossaire), telles que présentées dans les documents ECE/TRANS/WP.6/167, ECE/TRANS/WP.6/169 et ECE/TRANS/WP.6/171. Par la suite, le secrétariat a également reçu une proposition de modifications à apporter communiquée par la Fédération de Russie dans le document ECE/TRANS/WP.6/2017/8. Le secrétariat invite les parties intéressées à lui transmettre d'autres propositions avant la fin du mois de juin 2017.

**II. Proposition**

3. Aux fins de l'avancement de la mise à jour du Glossaire, le Groupe de travail souhaitera peut-être envisager d'établir un groupe informel d'experts chargé de mener à bien cette mise à jour sur la base des documents mentionnés ci-dessus et d'autres propositions reçues et approuvées conformément aux dispositions du paragraphe 9 du document ECE/TRANS/WP.6/171.

4. Le Groupe de travail est prié d'examiner le projet de mandat du groupe informel d'experts joint en annexe, qui contient aussi un calendrier envisageable pour la révision du Glossaire.



## Annexe

### **Mandat du groupe informel d'experts qu'il est proposé d'établir**

#### **A. Contexte**

Le Glossaire des statistiques des transports, publié conjointement par la CEE, Eurostat et le Forum international des transports, est une référence internationale précieuse pour les statisticiens dans le domaine des transports. La quatrième édition a été publiée en 2009 et le Groupe de travail a encouragé tous les représentants à participer aux réunions qui seraient organisées en 2016 en vue de la révision du Glossaire<sup>1</sup>.

#### **B. Mandat**

Le groupe informel d'experts mènera ses travaux sous la supervision du Groupe de travail, du mois de juin 2017 au mois de juin 2018, et son mandat pourra être prorogé.

#### **C. Mission**

Le groupe informel d'experts aura pour mission d'étudier la façon d'introduire dans la cinquième édition du Glossaire les amendements convenus et proposés. Dans ce cadre, il est envisagé d'ajouter de nouvelles définitions et de préciser des définitions existantes, plutôt que d'apporter des modifications importantes à certaines définitions qui ont fait l'objet de longs débats, ce qui pourrait avoir des incidences juridiques. La version révisée du Glossaire sera examinée par le Groupe de travail à sa soixante-neuvième session.

#### **D. Activités et réalisations prévues**

Sur la base des mises à jour convenues pour le Glossaire (ECE/TRANS/WP.6/2016/1, ECE/TRANS/WP.6/2016/2 et ECE/TRANS/WP.6/2017/8) et d'autres propositions adoptées à la soixante-huitième session du Groupe de travail, le groupe informel d'experts produira une nouvelle version du Glossaire dans laquelle :

- a) Les mises à jour seront signalées ;
- b) On trouvera les définitions de nouveaux termes concernant, notamment, les différents types d'alimentation des véhicules (hybride, etc.) et les infrastructures ferroviaires ;
- c) Il y aura un nouveau chapitre sur les accidents maritimes.

---

<sup>1</sup> ECE/TRANS/WP.6/172.

## E. Calendrier

Les activités du groupe informel d'experts sont programmées pour la période allant de juin 2017 à juin 2018, selon le calendrier provisoire ci-après :

Juin 2017	Désignation de référents nationaux chargés de participer aux activités du groupe informel d'experts.
Juillet-septembre 2017	Constitution du groupe informel d'experts et élaboration d'un programme comportant des activités, un calendrier et une répartition des tâches. Il sera peut-être nécessaire de former des équipes spéciales chargées d'effectuer certaines mises à jour du Glossaire (pour les modes de transport individuels, par exemple). Certains participants réfléchiront à des ajouts envisageables.
Septembre-décembre 2017	Organisation de réunions, à distance ou en personne, du groupe informel d'experts (ou de ses équipes spéciales) en vue d'examiner et d'analyser diverses propositions.
Janvier-avril 2018	Collecte, révision et mise au point des recommandations proposées.
Juin 2018	Examen par le Groupe de travail des recommandations proposées et modification de celles-ci au besoin.

## F. Méthode de travail

Le groupe informel d'experts mènera ses activités par courrier électronique ou par audioconférence, ou en organisant des réunions, selon ce qui lui conviendra et en fonction du temps disponible et des contraintes budgétaires.

## G. Composition

Tous les membres du Groupe de travail ainsi que les représentants des organisations internationales concernées sont invités à participer aux travaux du groupe informel d'experts.

---